



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/C.1/43/L.8
28 octobre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session
PREMIERE COMMISSION
Point 64 de l'ordre du jour

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

Zimbabwe* : projet de résolution

Relation entre le désarmement et le développement

L'Assemblée générale,

Rappelant les dispositions du Document final de sa dixième session extraordinaire 1/, première session extraordinaire consacrée au désarmement, sur la relation entre le désarmement et le développement,

Rappelant également l'adoption du Document final de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement 2/,

1. **Prie le Secrétaire général de prendre, par l'intermédiaire des organes appropriés et dans la limite des ressources disponibles, des mesures en vue de l'application du programme d'action adopté par la Conférence internationale;**

2. **Décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa quarante-quatrième session la question intitulée "Relation entre le désarmement et le développement".**

* Présenté au nom des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Mouvement des pays non alignés.

1/ Résolution S-10/2.

2/ Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.87.IX.8.